

Auxerre, le 17 Novembre 2025

Monsieur le Préfet  
Service de la Coordination des Collectivités  
Locales  
Bureau des Collectivités Locales  
PREFECTURE BP 119  
89016 AUXERRE CEDEX

Nos réf. : Direction générale EC/KG  
Dossier suivi par : Karen GARY – 03.86.72.59.02

Objet : Bureau du Conseil d'Administration du Lundi 17 Novembre 2025

Préfecture de l'Yonne - service du courrier

19 NOV. 2025

ARRIVÉE

Monsieur le Préfet,

Conformément aux dispositions de la loi du 02 mars 1982, je vous transmets ci-joint les délibérations suivantes :

- 1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 1ER SEPTEMBRE 2025**
- 2. AUXERRE – RESIDENCE LEON SERPOLLET – CONSTRUCTION DE 78 LOGEMENTS - PRESENTATION DE L'OPERATION**
- 3. AUXERRE - RESIDENCE ETUDIANTS – CONSTRUCTION DE 150 A 170 CHAMBRES POUR ETUDIANTS – PRESENTATION DE L'OPERATION – REPORTÉE**
- 4. AUXERRE – RESIDENCE COLETTE – CONSTRUCTION DE 20 GARAGES - ANNULATION DE L'OPERATION**
- 5. DECISIONS PRISES PAR LE DIRECTEUR GENERAL**
- 6. QUESTIONS DIVERSES**

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de ma considération distinguée.



Le Directeur Général,

Eric CAMPOY

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU LUNDI 17 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi dix-sept novembre à 17 heures, les membres du Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Auxerrois de l'Habitat se sont réunis à la Salle du Conseil de l'OAH.

PRESENTS : Anna CONTANT, Raymonde DELAGE, Elisabeth GERARD-BILLEBAULT, Andrée VALLET, Vincent VALLÉ.

EXCUSES : Christophe BONNEFOND, Auria BOUROUBA (Pouvoir à Vincent VALLÉ).

**1 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2025**

**1 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 11 FEVRIER 2025**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuvent le procès-verbal de la réunion du 11 Février 2025.

**2 AUXERRE – RÉSIDENCE DE LA TOUR D'AUVERGNE – ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuvent les plans de financement et autorisent le Directeur Général à :

- ✿ Solliciter les subventions prévues au plan de financement, les garanties d'emprunt, les prêts auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations, d'Action Logements,
- ✿ Signer les contrats de prêts.

**3 AUXERRE – RÉSIDENCE DE LA TOUR D'AUVERGNE – CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS – AUTORISATION D'EMPRUNT - REPORTÉE**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, prennent acte de ce report.

**4 AUXERRE – ROSOIRS - REHABILITATION DU BATIMENT 8 – AUTORISATION D'EMPRUNT - REPORTÉE**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, prennent acte de ce report.

Préfecture de l'Yonne-service du courrier

19 NOV. 2025

ARRIVÉE

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 NOVEMBRE 2025

2

## **5 VENOY – LES JARDINS D'ÉGRISELLES II – AUTORISATION D'EMPRUNT**

Christophe BONNEFOND, Maire de VENOY, indique ne pas prendre part au vote.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, autorisent le Directeur Général à :

- ✿ Signer seul le contrat de prêt réglant les conditions de ce contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds,
- ✿ Réaliser seul tous les actes de gestion utiles y afférent.

## **6 CHAMPS-SUR-YONNE – RÉSIDENCE DES CERISIERS – ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuvent les plans de financement et autorisent le Directeur Général à :

- ✿ Solliciter les subventions prévues au plan de financement, les garanties d'emprunt, les prêts auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations, d'Action Logements,
- ✿ Signer les contrats de prêts.

## **7 JUSSY – REALISATION D'UN BAIL EMPHYTEOTIQUE**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, autorisent le Directeur Général à signer l'acte lié au bail emphytéotique.

## **8 MONTEAU – LA SEIGLEE 2 – ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuvent le nouveau plan de financement et autorisent le Directeur Général à :

- ✿ Solliciter les subventions prévues au plan de financement, les garanties d'emprunt et les prêts auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations et d'Action Logement,
- ✿ Signer les contrats de prêts.

## **9 MONTEAU – LA SEIGLEE 2 – AUTORISATION D'EMPRUNT**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuvent le nouveau plan de financement et autorisent le Directeur Général à :

- ✿ Solliciter les subventions prévues au plan de financement, les garanties d'emprunt et les prêts auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations et d'Action Logement,
- ✿ Signer les contrats de prêts.

Prefecture de l'Yonne - service du courrier

19 NOV. 2025

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 NOVEMBRE 2025

## **10 AUXERRE – SAINTE-GENEVIEVE BATIMENT G – ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, autorisent le Directeur Général à :

- ✿ Solliciter les subventions prévues au plan de financement, les garanties d'emprunts, les prêts auprès de la CDC et d'Action Logement,
- ✿ Signer les contrats de prêts.

## **11 AUXERRE – ST SIMEON – CONSTRUCTION DE GARAGES – PLAN DE FINANCEMENT DEFINITIF**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuvent le plan de financement définitif.

## **12 DECISIONS PRISES PAR LE DIRECTEUR GENERAL**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, prennent acte des décisions prises par le Directeur Général.

## **13 POINTS DIVERS**

Eric CAMPOY, Directeur Général, souhaite aborder le projet de rapprochement avec le groupe POLYLOGIS.

Eric CAMPOY rappelle aux Administrateurs présents que le CRHH a émis un avis favorable le 28 juillet 2025. A la réception de cet avis, une demande d'agrément a ainsi été envoyée à la DHUP, soit le 29 juillet suivant. Le dossier étant complet, le retour de la DHUP est attendu sous 2 mois, soit le 29 octobre 2025 au plus tard.

Eric CAMPOY rappelle qu'un Comité de Pilotage a lieu tous les mois avec les différents responsables de services de l'OAH et de Polylogis :

- L'atelier Finance / Quittancement : Eric CAMPOY informe que l'identifiant bancaire ne changera pas. Il ne sera donc pas nécessaire de refaire signer un mandat de prélèvement à chaque locataire ayant opté pour ce moyen de paiement (prélèvement/virement). Plusieurs communications seront faites auprès des locataires en ce sens, notamment afin d'éviter le phishing.
- L'atelier Foncier : un travail est en cours avec la notaire désigné.
- L'atelier Ressources Humaines : la Communauté de l'Auxerrois passera en octobre prochain une délibération portant sur les agents de la fonction publique. L'ensemble des contrats AuxR\_Logis seront signés avant la fin de l'année, une fois l'agrément reçu.

Enfin, Eric CAMPOY indique qu'une réunion est programmée le 29 septembre prochain avec les 3 présidents des associations représentantes des locataires. En effet, 4 représentants des locataires siègent actuellement au Conseil d'Administration. Or, ils ne seront plus que 3 dans le Conseil d'Administration d'AuxR\_Logis.

Elisabeth GERARD-BILLEBAULT souhaite aborder la communication.

Elisabeth GERARD-BILLEBAULT souhaite rappeler l'importance d'une stratégie de communication dans laquelle il serait nécessaire de faire valoir les aspects humains de ce rapprochement (rénovations en cours et à venir, la proximité avec les locataires...). Cette communication permettrait de répondre indirectement aux différentes polémiques dont l'OAH fait l'objet.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, prennent acte des informations communiquées.

**Après en avoir délibéré, les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuvent le procès-verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> Septembre 2025.**

Ainsi délibéré, les jours, mois et an, que dessus.  
Certifié exécutoire, dûment habilité aux présentes.

Pour copie conforme



BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU LUNDI 17 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi dix-sept novembre à 17 heures, les membres du Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Auxerrois de l'Habitat se sont réunis à la Salle du Conseil de l'OAH.

PRESENTS : Anna CONTANT, Raymonde DELAGE, Elisabeth GERARD-BILLEBAULT, Andrée VALLET, Vincent VALLÉ.

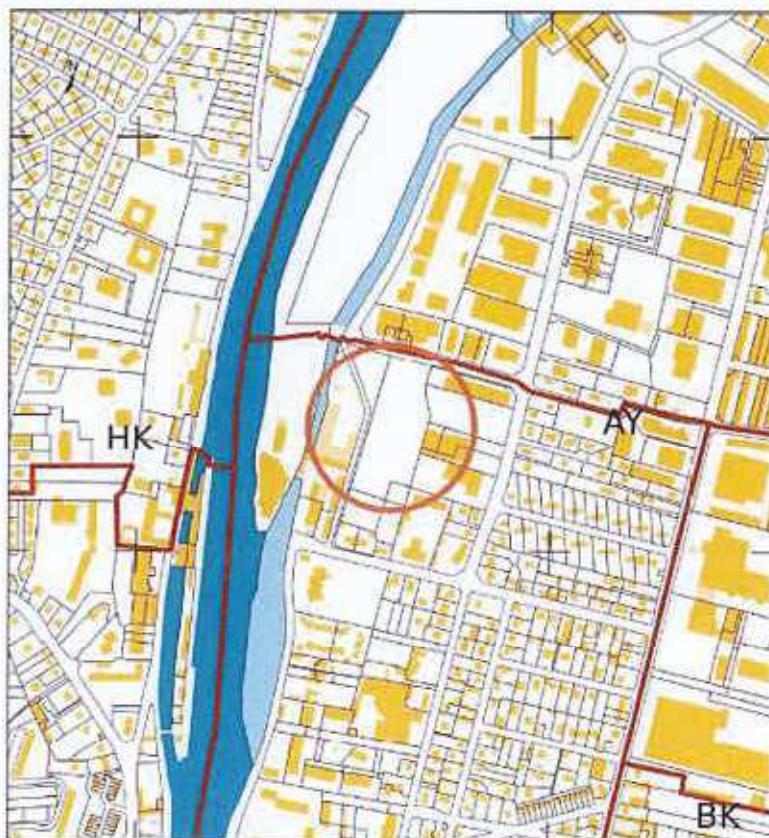
EXCUSES : Christophe BONNEFOND, Auria BOUROUBA (Pouvoir à Vincent VALLÉ).

**2 AUXERRE – RÉSIDENCE LEON SERPOLLET – CONSTRUCTION DE 78 LOGEMENTS - PRÉSENTATION DE L'OPERATION**

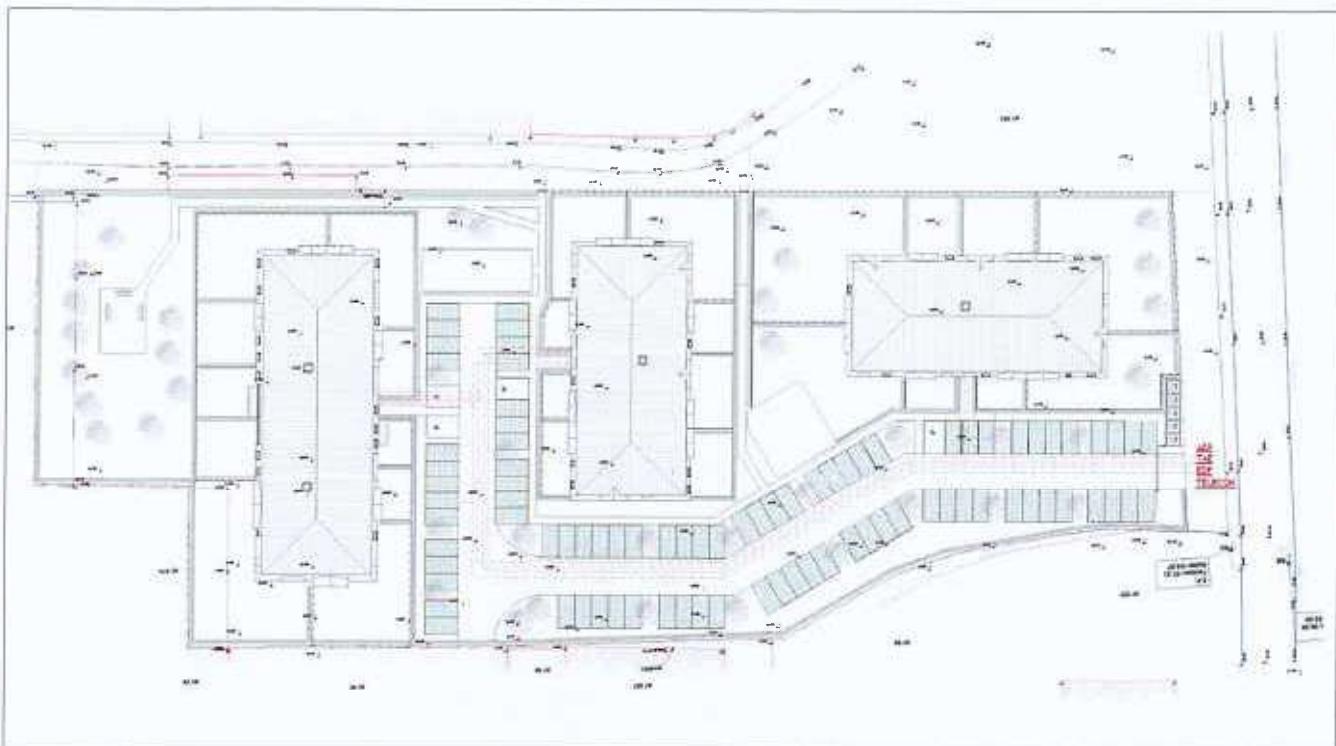
La société NOVALYS a consulté l'OAH pour la vente en VEFA de 78 logements sur la commune d'Auxerre.

*Nota : La VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement également appelée achat sur plan) permet d'acquérir un bien immobilier à construire (après le dépôt du permis de construire) auprès d'un vendeur qui a l'obligation de le livrer à l'acquéreur une fois terminé.*

Le permis de construire, déposé par Novalys le 27 octobre 2025, prévoit la construction de 78 logements répartis sur trois bâtiments, de 89 places de stationnement, des locaux vélos, des voiries et trottoirs.



Plan de masse :



Perspective :



Préfecture de l'Yonne-service du courrier

19 NOV. 2025

ARRIVÉE



L'opération se décompose en l'implantation de 3 bâtiments collectifs.

Bâtiment	Nombre logements	T2	T3	T4	T5	Surface habitable par bâtiment
1	24	10	9	4	1	1 556.34 m <sup>2</sup>
2	24	10	9	4	1	1 564.52 m <sup>2</sup>
3	30	7	15	7	1	2 055.30 m <sup>2</sup>
	78	27	33	15	3	5 176.16 m <sup>2</sup>

Chaque logement bénéficiera d'un espace extérieur privatif :

- Loggias couvertes pour les étages,
- Jardins privatifs pour les logements du rez-de-chaussée.

Le prix d'acquisition VEFA est de 2 450€HT par m<sup>2</sup> de surface habitable, soit un prix d'acquisition de 12 681 592€HT pour 5 176.16m<sup>2</sup>. Les logements atteindront le niveau RE2020 palier 2028.

Plan de financement :

DEPENSES	29 PLUS	24 PLAI	25 PLS	RECETTES	29 PLUS	24 PLAI	25 PLS	%
	MONTANT TTC	MONTANT TTC	MONTANT TTC		MONTANT	MONTANT	MONTANT	
CHARGE FONCIERE	1 622 984	1 242 102	1 350 557	SUBVENTION ETAT	0	168 000	0	1.87
TRAVAUX	3 768 817	2 884 031	3 135 853	PRET CDC	2 589 559	1 896 686	2 241 529	47.54
HONORAIRES	55 824	44 546	46 454	PRET CDC FONCIER	1 596 521	1 271 878	1 326 427	29.64
				APPORT ORGANISME	1 261 127	834 115	964 909	21.62
TOTAL	5 447 207	4 170 679	4 532 864	TOTAL	5 447 207	4 170 679	4 532 864	100
	14 150 750				14 150 750			

La part de fonds propres pourrait s'élever à 21.62 % si le prêt Action Logement n'était pas contractualisé ou notifié avant la réception des travaux.

Cette production de 78 logements sera inscrite dans le cadre de la programmation 2026 du plan de cohésion social (PCS).

Le nom de l'opération sera « Résidence Léon Serpollet » et aura le numéro de programme 140.

Le code opération est SERP1.



Après en avoir délibéré, les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuvent le programme et autorisent le Directeur Général à :

- \* Signer l'ensemble des marchés, des contrats, des avenants, des conventions, des actes authentiques ou sous seings privés nécessaires à la réalisation de l'opération,
- \* Solliciter les subventions, les prêts auprès de la Banque des Territoires et d'Action Logement prévus au plan de financement et les garanties d'emprunts.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an, que dessus.  
Certifié exécutoire, dûment habilité aux présentes.

Pour copie conforme



Prefecture de l'Yonne - Service du courrier

19 NOV. 2025

ARRIVÉE

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU LUNDI 17 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi dix-sept novembre à 17 heures, les membres du Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Auxerrois de l'Habitat se sont réunis à la Salle du Conseil de l'OAH.

PRESENTS : Christophe BONNEFOND, Anna CONTANT, Raymonde DELAGE, Elisabeth GERARD-BILLEBAULT, Andrée VALLET, Vincent VALLÉ.

EXCUSEE : Auria BOUROUBA (Pouvoir à Vincent VALLÉ).

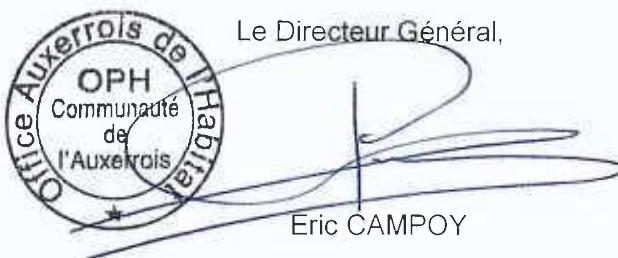
**3 AUXERRE - RESIDENCE ETUDIANTS – CONSTRUCTION DE 150 A 170  
CHAMBRES POUR ETUDIANTS – PRESENTATION DE L'OPERATION –  
REPORTÉE**

Ce projet de délibération est reporté.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, prennent acte du report de ce projet de délibération.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an, que dessus.  
Certifié exécutoire, dûment habilité aux présentes.

Pour copie conforme



Préfecture de l'Yonne-service du courrier

19 NOV. 2025

ARRIVÉE

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU LUNDI 17 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi dix-sept novembre à 17 heures, les membres du Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Auxerrois de l'Habitat se sont réunis à la Salle du Conseil de l'OAH.

PRESENTS : Christophe BONNEFOND, Anna CONTANT, Raymonde DELAGE, Elisabeth GERARD-BILLEBAULT, Andrée VALLET, Vincent VALLÉ.

EXCUSEE : Auria BOUROUBA (Pouvoir à Vincent VALLÉ).

**4 AUXERRE – RÉSIDENCE COLETTE – CONSTRUCTION DE 20 GARAGES –  
ANNULATION DE L'OPÉRATION**

Par délibération en date du 30 janvier 2023, le Conseil d'Administration a approuvé l'opération de construction de 20 garages sur deux parcelles (DV 357 et 360) situées en prolongation des garages existants de la Résidence Colette.

Au vu des études menées et du coût de réalisation de l'opération, il a été décidé d'abandonner l'opération.

Un projet de construction de garages sur le quartier des Rosoirs est mené en parallèle afin de répondre aux besoins des locataires suite à la démolition des 64 garages envisagés dans le cadre du NPNRU.

**Après en avoir délibéré, les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuvent l'abandon de l'opération et autorisent le Directeur Général à résilier les marchés des différents prestataires déjà désignés de l'opération.**

Ainsi délibéré, les jours, mois et an, que dessus.  
Certifié exécutoire, dûment habilité aux présentes.

Pour copie conforme



19 NOV. 2025

ARRIVÉE

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU LUNDI 17 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi dix-sept novembre à 17 heures, les membres du Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Auxerrois de l'Habitat se sont réunis à la Salle du Conseil de l'OAH.

PRESENTS : Christophe BONNEFOND, Anna CONTANT, Raymonde DELAGE, Elisabeth GERARD-BILLEBAULT, Andrée VALLET, Vincent VALLÉ.

EXCUSEE : Auria BOUROUBA (Pouvoir à Vincent VALLÉ).

**5 DECISIONS PRISES PAR LE DIRECTEUR GENERAL**

**Décisions n°2025 / 132 à 2025 / 157**

2025/132 : Reconduction expresse de l'accord cadre à bons de commande pour l'édition externalisée et l'archivage. Marché conclu avec l'entreprise CORUS pour un montant de 110 000,00€ HT par période.

2025/133 : Annulée.

2025/134 : Installation d'échafaudages pour la résidence Fécauderie à Auxerre. Avenant n°2 conclu avec l'entreprise LES HAUTEURS DE BOURGOGNE pour un montant de 6 000,00€ HT.

2025/135 : Accord cadre à bons de commande pour la fourniture de titres restaurants papier et carte. Marché conclu avec l'entreprise EDENRED pour un montant maximum de 40 000,00€ HT.

2025/136 : Vente du pavillon situé 6 Allée du Jura à Auxerre au prix de 122 000€.

2025/137 : Annulée.

2025/138 : Accord cadre à marchés subséquents pour le remplacement de menuiseries extérieures. Marché conclu avec diverses entreprises pour un montant maximum de 1 500 000,00€ par an.

2025/139 : Accord cadre de coordination SPS et contrôle technique. Marché subséquent n°4, lot n°2 conclu avec l'entreprise SOCOTEC CONSTRUCTION pour un montant de 20 720,00€ HT.

2025/140 : Vente du pavillon située 4 Rue de la Mairie à Charbuy au prix de 115 000€.  
Prestation de l'entité-service au courrier

19 NOV. 2025

ARRIVÉE

**2025/141** : Décision d'abandon de procédure pour le marché subséquent n°2 de contrôleur technique pour la réhabilitation de 3 logements à St-Bris-Le-Vineux et de la résidence St-Mamert à Auxerre.

**2025/142** : Contrat d'exploitation des installations collectives de chauffage, eau chaude sanitaire. Lot n°1 avenant n°4 conclu avec l'entreprise DALKIA.

**2025/143** : Passation d'un marché d'assurances sociales pour les besoins de l'OAH. Lot n°1 avenant n°1 conclu avec le groupement COLLECTTEAM-MUTUALP.

**2025/144** : Passation d'un marché d'assurances sociales pour les besoins de l'OAH. Lot n°2 avenant n°1 conclu avec le groupement COLLECTTEAM-ALLIANZ.

**2025/145** : Entretien et nettoyage des parties communes. Lot n°1 avenant n°1 conclu avec l'entreprise AG-NET PROPRETÉ pour un montant de – 14 677,44€ HT.

**2025/146** : Démolition d'un bâtiment de 80 logements et d'ancienne soute à charbon sur le quartier des Rosoirs à Auxerre. Avenant n°2 conclu avec l'entreprise AVENIR DECONSTRUCTION pour un montant de 1 106,25€ HT.

**2025/147** : Fabrication et pose d'une banque d'accueil au siège de l'OAH. Marché conclu avec l'entreprise TARDY Aménagement pour un montant de 21 038,32€ HT.

**2025/148** : Marché de maintenance des ascenseurs et systèmes de fermetures automatiques. Lot n°3 avenant n°7 conclu avec l'entreprise TK ELEVATOR pour un montant de – 4 290,00€ HT.

**2025/149** : Construction de 10 logements individuels à Venoy. Avenant n°5 conclu avec l'entreprise DEKRA Industrial pour un montant de 3 600,00€ HT.

**2025/150** : Sortie du matériel de l'actif. Exercice 2025.

**2025/151** : Remplacement du serveur de sauvegarde. Marché conclu avec l'entreprise LAYER pour un montant de 27 526,50€ HT.

**2025/152** : Accord cadre de coordination SPS et contrôle technique. Marché subséquent n°4, lot n°1 conclu avec l'entreprise DEKRA Industrial pour un montant de 6 930,00€ HT.

**2025/153** : Accord cadre à marchés subséquents pour la mise à disposition et l'installation d'échafaudages et de sécurisations d'accès de chantier. Marché subséquent n°1 conclu avec l'entreprise SPEED ECHAFAUDAGES pour un montant de 281 632,50€ HT.

**2025/154** : Construction de 19 pavillons et viabilisation de 19 lots à Chevannes. Lot n°5 avenant n°5 conclu avec l'entreprise TURROU pour un montant de 360,00€ HT.

2025/155 : Contrat d'entretien des installations individuelles de chauffage, eau chaude sanitaire et ventilation. Lot n°1 avenant n°5 conclu avec l'entreprise ENGIE HOME SERVICES.

2025/156 : Entretien et nettoyage des parties communes. Lot n°5 avenant n°1 conclu avec l'entreprise GUILBERT PROPRETÉ pour un montant de 1 390,56€ HT.

2025/157 : Réhabilitation de 2 logements à Jussy. Lot n°2 avenant n°1 conclu avec l'entreprise CATOIRE pour un montant de 18 871,99€ HT.

**Après en avoir délibéré, les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, prennent acte des décisions prises par le Directeur Général.**

Ainsi délibéré, les jours, mois et an, que dessus.  
Certifié exécutoire, dûment habilité aux présentes.

Pour copie conforme

Le Directeur Général,

Eric CAMPOY

Préfecture de l'Yonne-service du courrier

19 NOV. 2025

ARRIVÉE

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU LUNDI 17 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi dix-sept novembre à 17 heures, les membres du Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Auxerrois de l'Habitat se sont réunis à la Salle du Conseil de l'OAH.

PRESENTS : Christophe BONNEFOND, Anna CONTANT, Raymonde DELAGE, Elisabeth GERARD-BILLEBAULT, Andrée VALLET.

EXCUSES : Auria BOUROUBA, Vincent VALLÉ.

**6 QUESTIONS DIVERSES**

Elisabeth GERARD-BILLEBAULT souhaite connaître les moyens de communication utilisés pour diffuser les informations des différentes opérations en cours ou à venir (constructions, démolitions, réhabilitations...).

Eric CAMPOY, Directeur Général, indique que les réseaux sociaux sont utilisés (Facebook, LinkedIn...), ainsi que le journal Résidence.

Elisabeth GERARD-BILLEBAULT rappelle l'importance de cette communication compte-tenu de l'ampleur des projets menés par l'OAH, et de la place de l'organisme au sein de la Communauté d'Agglomérations.

Elisabeth GERARD-BILLEBAULT souhaite également évoquer l'introduction de l'Intelligence Artificielle (IA) dans la société, et connaître dans quelle mesure cette IA pourrait-elle être pertinente et intéressante à utiliser pour notre activité.

Eric CAMPOY indique que cette technologie n'est pour l'heure pas assez avancée pour être utilisée de façon autonome dans notre secteur d'activité, mais qu'une réflexion est actuellement en cours sur ce sujet au sein du groupe Polylogis.

**Après en avoir délibéré, les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, prennent acte des informations communiquées.**

Ainsi délibéré, les jours, mois et an, que dessus.  
Certifié exécutoire, dûment habilité aux présentes.

Préfecture de l'Yonne-service du courrier

Pour copie conforme

19 NOV. 2025

Le Directeur Général,

ARRIVÉE

Eric CAMPOY

